



Sommaire

- L'emploi en Provence - Alpes - Côte-d'Azur et Corse (PACA-C)
- L'emploi par département
- L'emploi par activité
- L'évolution par zone d'emploi

Directeur de la publication

Christophe GABEN

Comité de rédaction
Sylvaine CORTIAL
Fabienne MODICA-LUCI
Svetlana ROGANOVA
Jean-Marc TAMAYO
statisticiens.pacac@urssaf.fr

Réalisation
Françoise SANCHINI
Richard LE MONNIER

Dépôt légal juin 2005
IS2SN 1775-017
Date de parution
juin 2011

La reprise de l'emploi se poursuit au premier trimestre 2011 à un rythme soutenu au niveau national (+0,6 %). Mais contrairement aux trimestres précédents, les régions PACA et Corse ne participent pas à ce regain de croissance. Si certains grands secteurs affichent des résultats positifs (intérim, industrie, BTP, commerce), des difficultés affectent la branche tertiaire, et notamment sur l'activité d'hébergement et de restauration.

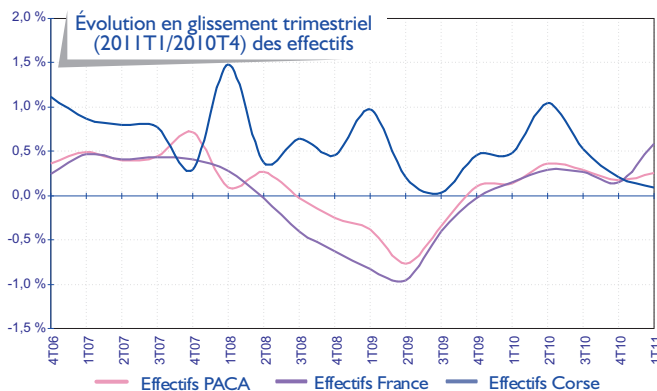
D'un point de vue géographique, la croissance en PACA (+0,3 %) n'est pas uniforme. Le dynamisme des Bouches-du-Rhône au 1^{er} trimestre (+0,6 %) contraste avec le recul de l'emploi enregistré dans les Hautes-Alpes et le Vaucluse.

En Corse, l'évolution très faible des effectifs (+0,1 %) masque une évolution inverse entre le sud (+0,4 %) et le nord de l'île (-0,4 %).

Un redémarrage plus lent dans le Sud-Est

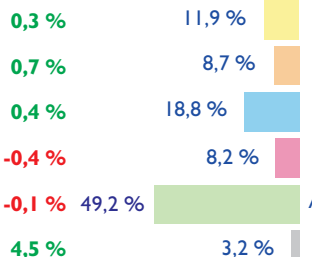
La reprise de l'activité entamée depuis fin 2009 sur le front de l'emploi se confirme au 1^{er} trimestre 2011. Cependant, la croissance des effectifs en PACA, très en phase avec la croissance nationale depuis plusieurs trimestres, est distancée en ce début d'année (+0,3 % en PACA contre +0,6 % en France). Cette situation est inédite depuis trois ans.

L'essoufflement de la dynamique de l'emploi en Corse, pressenti depuis quelques mois, se confirme au 1^{er} trimestre 2011, avec une progression de 0,1 % seulement des effectifs salariés.

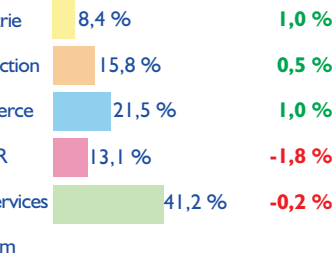


Hors intérim, les services ne créent pas d'emploi

Structure et glissement trimestriel des effectifs par branche d'activité en PACA



Structure et glissement trimestriel des effectifs par branche d'activité en Corse



L'intérim continue début 2011 de stimuler la croissance (+4,5 % en PACA). Pour le 2nd trimestre consécutif, le secteur industriel affiche des résultats positifs. Le BTP se revitalise aussi après deux années difficiles. Quant au commerce, qui enregistrerait des pertes d'emplois le trimestre dernier, il reprend également de la vigueur. Cette embellie ne profite cependant pas aux services hors travail temporaire, en difficultés en ce début d'année, à l'image du secteur Hôtels Cafés Restaurants. Les HCR perdent ainsi 0,4 % de leurs effectifs en PACA et 1,8 % en Corse.

Une croissance de l'emploi particulièrement dynamique dans les Bouches-du-Rhône

Le Sud-Est affiche des croissances de l'emploi contrastées. Au 1^{er} trimestre, le Vaucluse, la Haute-Corse et plus encore les Hautes-Alpes constatent un recul des effectifs salariés, malgré une bonne dynamique du salaire moyen par tête en PACA. Les Alpes-Maritimes et le Var croissent modérément, la Corse-du-Sud davantage. Les Bouches-du-Rhône affichent la plus forte progression trimestrielle de l'emploi (+0,6 %), et se situent dans des évolutions similaires au national. Les résultats en demi-teinte des autres départements freinent cependant la croissance régionale de l'emploi dans le Sud-Est.

	Niveaux et évolutions départementaux	Effectifs			Masses salariales		Salaire Moyen Par Tête (mensuel)	
		milliers	Structure	Evol IT11/4T10	millions d'euros	Evol IT11/4T10	euros	Evol IT11/4T10
Données CVS - T1 2011								
04	Alpes-de-Haute-Provence	32,6	2,5 %	0,0 %	180,8	1,4 %	1 848 €	1,5 %
05	Hautes-Alpes	33,2	2,6 %	-1,6 %	180,5	1,2 %	1 800 €	1,7 %
06	Alpes-Maritimes	301,9	23,5 %	0,1 %	2 078,0	1,6 %	2 296 €	1,5 %
13	Bouches-du-Rhône	573,5	44,6 %	0,6 %	3 903,3	1,6 %	2 275 €	1,3 %
83	Var	207,6	16,2 %	0,2 %	1 188,8	1,6 %	1 910 €	1,4 %
84	Vaucluse	135,7	10,6 %	-0,3 %	798,6	2,1 %	1 958 €	2,1 %
	PACA	1 284,7	100 %	0,3 %	8 334,4	1,8 %	2 165 €	1,5 %
2A	Corse du Sud	37,3	50,6 %	0,4 %	213,2	1,1 %	1 908 €	0,9 %
2B	Haute-Corse	36,4	49,3 %	-0,4 %	202,5	0,8 %	1 850 €	0,8 %
	Corse	73,8	100 %	0,1 %	415,6	0,8 %	1 878 €	0,7 %
	France (hors Ile de France)	13 399	-	0,6 %	84 284,8	2,0 %	2 103 €	1,6 %
	France	17 902	-	0,6 %	124 638	2,1 %	2 327 €	1,7 %

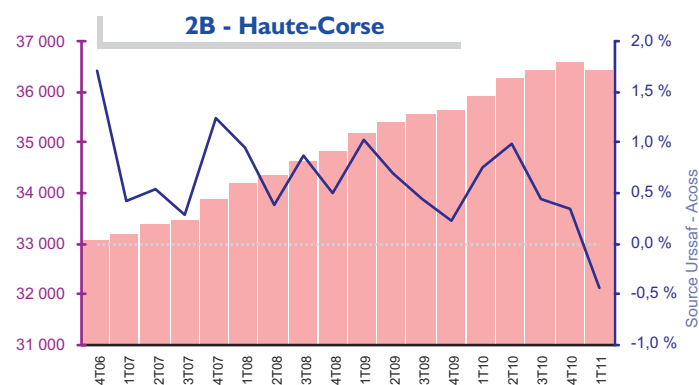
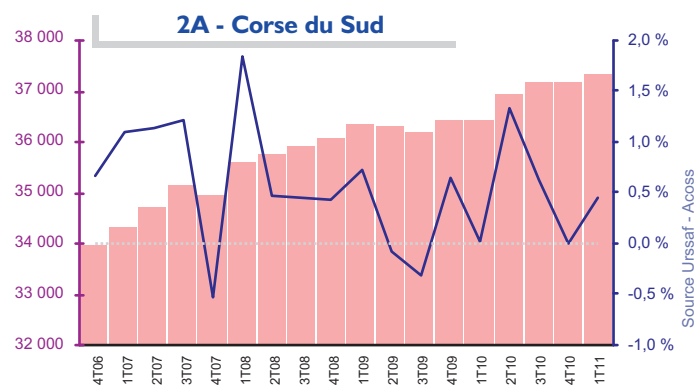
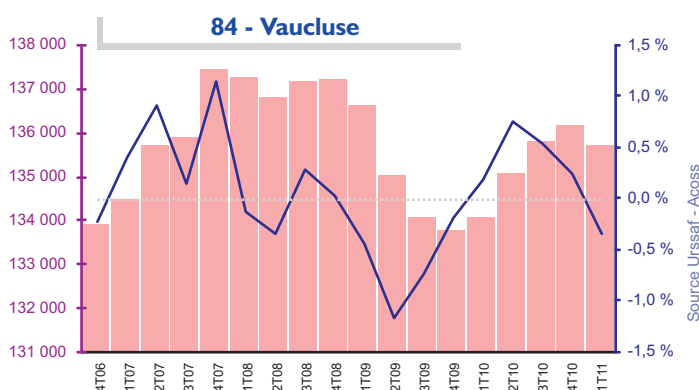
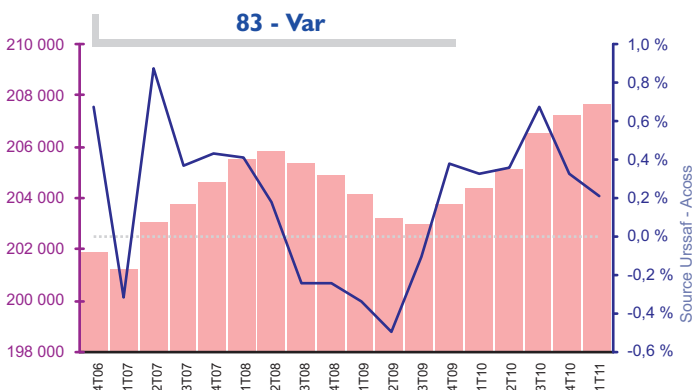
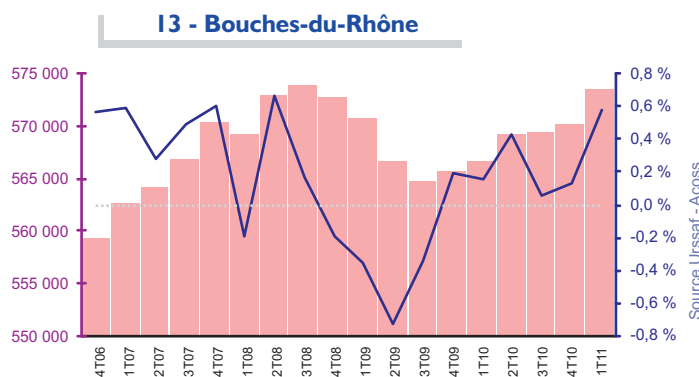
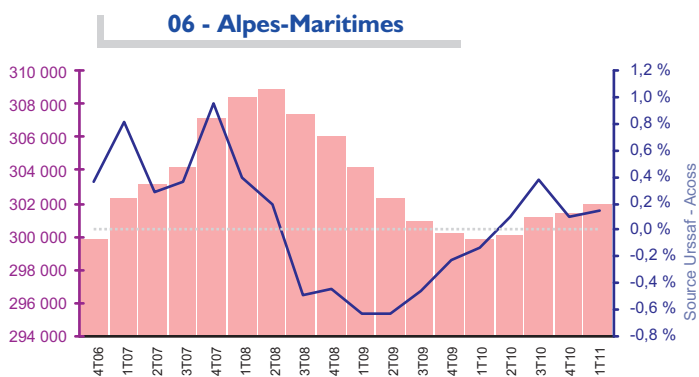
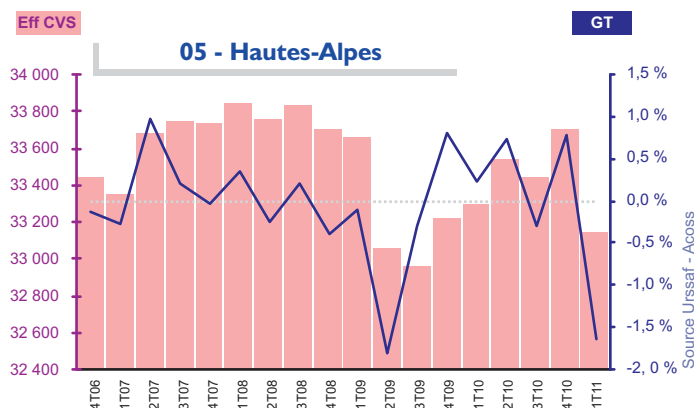
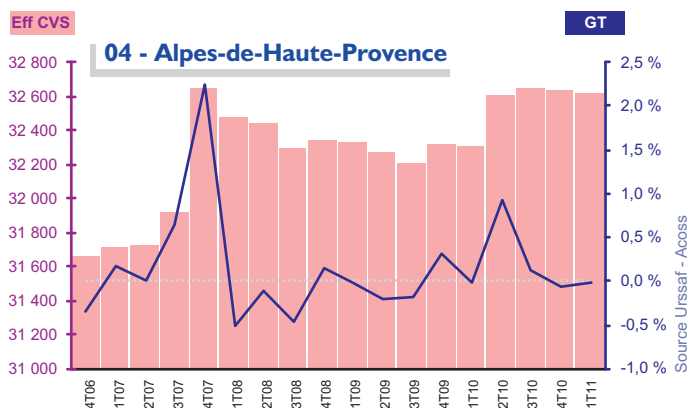
Source Urssaf - Accoss

L'évolution de l'emploi dans les départements

Des évolutions fortement contrastées de l'emploi dans le Sud-Est

Le dynamisme de l'emploi dans les Bouches-du-Rhône est marqué ce trimestre (+0,6 %). Ce département enregistre une progression des effectifs salariés depuis fin 2009, à l'instar du Var qui affiche une reprise plus franche sur la période. Le Vaucluse, qui présentait des taux de croissance comparables, s'essouffle et décroche début 2011 (-0,3 %). Les Alpes-Maritimes arrivent timidement à retrouver le chemin de la croissance. Les départements alpins peinent à conserver un dynamisme pérenne : si les Alpes-de-Haute-Provence affichent un statu quo depuis plusieurs trimestres, la situation des Hautes-Alpes est plus fragile encore.

En Corse, les résultats restent irréguliers au Sud et donc difficiles à interpréter. La Haute-Corse suit un profil proche du Vaucluse, avec un effrètement progressif de son dynamisme. Pour la première fois depuis plus de cinq ans, le département perd des emplois.



Croissance de l'emploi mais fébrilité du secteur des HCR

Dans la continuité du trimestre précédent, la région PACA affiche une évolution des effectifs de 0,3 %. Le secteur des HCR qui représente plus de 8 % de l'emploi régional se démarque cependant par la perte de 450 postes sur le trimestre. Le constat est identique en Corse avec plus de 170 emplois supprimés sur ce même secteur d'activité.

Les Services hors intérim sont également en recul. Même si l'évolution se limite à -0,1 % en PACA, cela se traduit par près de 750 emplois supprimés compte tenu de la part importante de ce secteur. C'est précisément le secteur "administrations publiques, défense, enseignement et santé" qui est concerné avec la perte de 650 postes. Toutefois, les activités scientifiques et techniques ainsi que l'information et la communication sont en nette progression avec respectivement 1,4 % et 1,7 % de croissance.

Le commerce présente des gains importants après une année 2010 difficile. Ce sont plus de 1 000 emplois créés en PACA et 150 en Corse depuis le début de l'année.

Le secteur de la construction progresse de 0,7 % en PACA (+800 postes). Néanmoins, cette évolution positive ne concerne pas le Vaucluse (-0,8 %), les Alpes-Maritimes (-0,1 %) et les Hautes-Alpes (-0,6 %).

Structure et glissement trimestriel des effectifs par secteurs d'activité au 1^{er} trimestre 2011

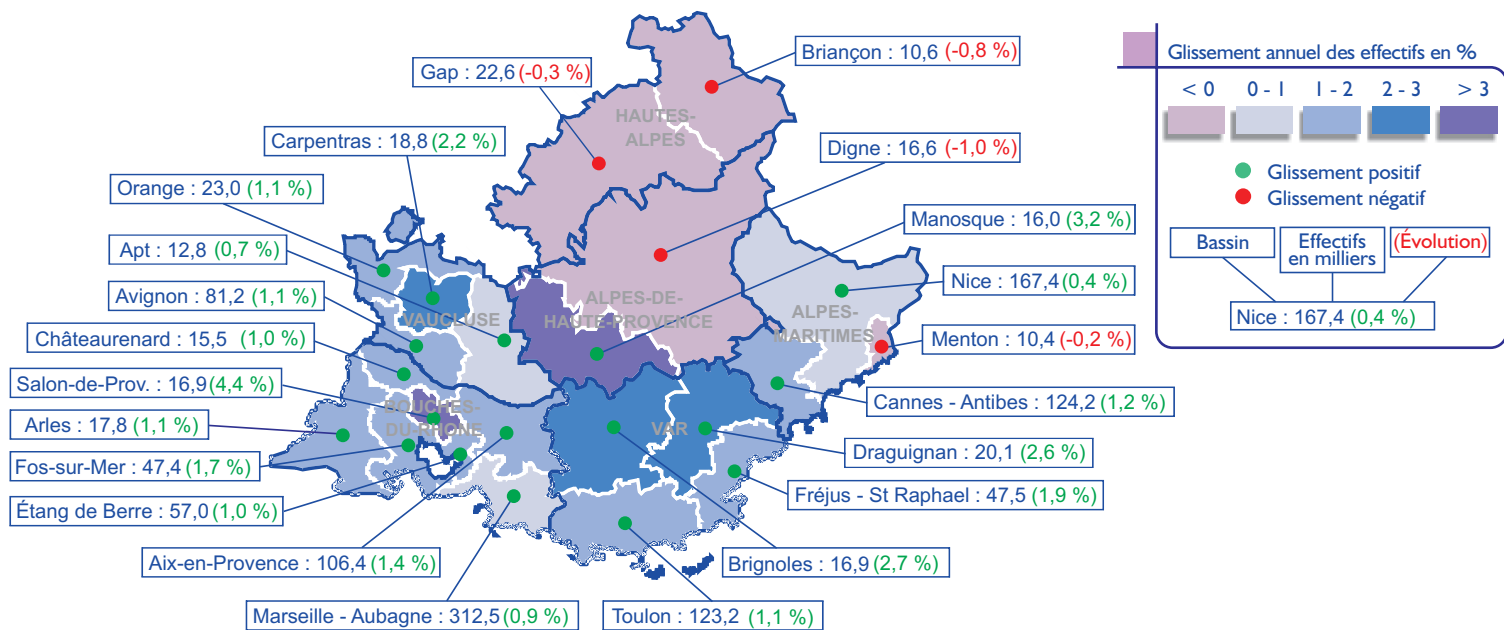
* Niveau : en milliers

Structure
Glissement Trimestriel

Source Urssaf - Acoiss

		Alpes-de-Hte-Prov	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA	Corse du Sud	Haute-Corse	Corse	France
Industrie	Niv*	4,7	2,2	29,6	76,6	19,9	19,8	152,7	33,1	3,0	6,2	3 236,7
	Struct	14,5 %	6,7 %	9,8 %	13,4 %	9,6 %	14,6 %	11,9 %	8,4 %	8,4 %	8,4 %	18,1 %
	GT	0,0 %	0,5 %	0,6 %	0,9 %	-0,4 %	0,0 %	0,3 %	1,4 %	0,9 %	1,0 %	0,3 %
Dont industries agro-alimentaires	Niv*	1,1	0,7	3,9	10,4	3,9	5,5	25,7	1,0	1,3	2,3	502,2
	Struct	-1,3 %	-0,1 %	-0,1 %	-0,6 %	1,2 %	-2,2 %	-0,6 %	0,9 %	1,1 %	0,6 %	0,1 %
Dont équip. électriq. électroniq. informatiq.	Niv*	0,1	0,2	4,1	10,0	1,9	1,4	17,6	0,1	0,1	0,2	451,0
	Struct	7,7 %	1,1 %	4,3 %	1,5 %	0,9 %	3,3 %	1,8 %	-0,9 %	4,2 %	1,7 %	0,0 %
Dont industries extractives énergie, eau	Niv*	0,8	0,6	4,9	13,7	4,4	3,2	27,6	1,0	0,7	1,7	369,2
	Struct	1,8 %	0,0 %	-0,1 %	1,4 %	-0,2 %	1,7 %	0,7 %	0,2 %	1,6 %	1,1 %	0,6 %
Construction	Niv*	3,5	4,2	24,9	43,8	22,7	13,2	112,2	5,9	5,7	11,6	1 494,7
	Struct	10,6 %	12,6 %	8,2 %	7,6 %	10,9 %	9,7 %	8,7 %	15,9 %	15,6 %	15,7 %	8,4 %
	GT	0,3 %	-0,6 %	-0,1 %	1,2 %	1,8 %	-0,8 %	0,7 %	1,0 %	0,3 %	0,5 %	0,8 %
Commerce	Niv*	6,6	6,5	55,7	94,3	45,9	31,9	241,0	7,5	8,3	15,8	3 041,2
	Struct	20,3 %	19,7 %	18,5 %	16,4 %	22,1 %	23,5 %	18,8 %	20,0 %	22,9 %	21,4 %	17,0 %
	GT	0,8 %	-0,9 %	0,2 %	0,1 %	1,8 %	0,2 %	0,4 %	0,5 %	1,4 %	1,0 %	0,3 %
HCR	Niv*	2,8	4,2	33,7	33,1	22,9	9,0	105,7	5,6	4,1	9,7	1 000,8
	Struct	8,5 %	12,5 %	11,2 %	5,8 %	11,0 %	6,7 %	8,2 %	14,9 %	11,2 %	13,1 %	5,6 %
	GT	-2,8 %	-4,2 %	1,1 %	0,4 %	-2,1 %	-1,8 %	-0,4 %	-1,9 %	-1,7 %	-1,8 %	1,0 %
Services hors Intérim et hors HCR	Niv*	13,0	15,3	151,1	305,6	91,2	56,1	632,5	15,2	15,3	30,6	8 442,5
	Struct	39,7 %	46,3 %	50,0 %	53,3 %	43,9 %	41,4 %	49,2 %	40,5 %	41,9 %	41,4 %	47,2 %
	GT	-1,6 %	-2,4 %	-0,3 %	0,2 %	-0,1 %	-0,4 %	-0,1 %	0,7 %	-1,2 %	-0,2 %	0,2 %
Dont activités scientifiques et techniques	Niv*	4,7	3,4	51,7	111,2	27,0	19,9	218,1	4,2	3,5	7,8	3 097,5
	Struct	3,4 %	0,1 %	0,6 %	2,0 %	0,7 %	0,6 %	1,4 %	2,6 %	-1,6 %	0,9 %	1,7 %
Dont admin. publiques, défense, enseign., santé, action sociale	Niv*	4,8	5,5	39,2	77,3	29,8	15,4	172,1	3,7	4,3	8,0	2 082,2
	Struct	-0,9 %	-0,8 %	-0,2 %	-0,7 %	0,3 %	0,1 %	-0,4 %	0,0 %	-0,2 %	-0,3 %	0,1 %
Dont transports	Niv*	1,8	3,1	18,9	58,0	12,0	12,0	105,8	3,4	3,7	7,1	1 377,8
	Struct	-1,7 %	-6,7 %	-0,5 %	0,7 %	-0,8 %	0,0 %	0,1 %	0,3 %	-1,8 %	-0,6 %	-0,3 %
Dont autres activités de services	Niv*	2,2	2,2	17,8	30,0	13,6	6,8	72,8	2,0	1,6	3,5	856,8
	Struct	-3,3 %	-0,8 %	-2,6 %	-1,5 %	-1,9 %	-2,4 %	-1,8 %	-1,0 %	-2,9 %	-1,8 %	-0,3 %
Dont activités financières et d'assurance	Niv*	0,7	0,8	10,0	22,3	6,2	3,9	43,8	0,8	1,0	1,8	753,7
	Struct	0,7 %	-2,6 %	1,1 %	-0,6 %	0,6 %	-1,3 %	-0,1 %	2,5 %	1,6 %	2,0 %	0,4 %
Dont information et communication	Niv*	0,3	0,4	13,8	18,5	3,4	1,9	38,3	0,7	0,7	1,4	708,3
	Struct	8,1 %	-6,1 %	1,2 %	3,0 %	-1,7 %	-4,0 %	1,7 %	-0,6 %	2,1 %	1,2 %	0,2 %
Dont activités immobilières	Niv*	0,4	0,6	6,8	8,4	4,4	1,8	22,4	0,5	0,5	1,0	237,7
	Struct	-1,0 %	-0,7 %	-1,9 %	-1,5 %	0,4 %	-2,0 %	-1,3 %	1,7 %	-6,2 %	-2,9 %	-0,2 %
Interim	Niv*	2,1	0,7	7,0	20,1	5,2	5,6	40,7	0,1	0,0	0,0	671,6
	Struct	6,3 %	2,2 %	2,3 %	3,5 %	2,5 %	4,1 %	3,2 %	0,4 %	0,0 %	0,0 %	3,8 %
	GT	13,1 %	7,5 %	3,8 %	6,6 %	-0,3 %	0,8 %	4,5 %	14,0 %	0,0 %	0,0 %	5,1 %
Total	Niv*	32,6	33,2	301,9	573,5	207,6	135,7	1 284,7	37,3	36,4	73,8	17 902,4
	Struct	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
	GT	0,0 %	-1,6 %	0,1 %	0,6 %	0,2 %	-0,3 %	0,3 %	0,4 %	-0,4 %	0,1 %	0,6 %

L'évolution par zone d'emploi



Des difficultés concentrées sur le nord de la région

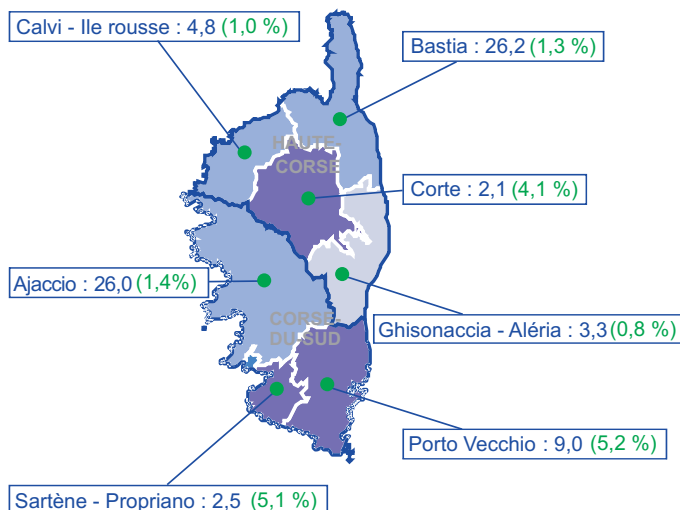
Toutes les zones d'emploi des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et du Var affichent de la croissance. Le département des Alpes-Maritimes enregistre une évolution annuelle de l'emploi moins marquée (Menton : -0,2 % et Nice : +0,4 %).

Salon de Provence se distingue avec une progression annuelle significative de 4,4 %.

Le Var compte trois zones d'emploi particulièrement dynamiques avec des croissances annuelles qui dépassent 1,9 % (Brignoles : +2,7 %, Draguignan : +2,6 % et Fréjus - Saint Raphael + 1,9 %). Manosque constitue le principal moteur de l'emploi dans les Alpes-de-Haute-Provence et enregistre 500 créations de postes sur 1 an (+3,2 %).

Malgré un bilan de l'emploi positif sur ce premier trimestre, quatre zones d'emploi connaissent des difficultés (Digne, Gap, Briançon et Menton).

En Corse, les territoires les plus dynamiques se situent dans le sud avec Porto-Vecchio (+5,2 %) et Sartène-Propriano (+5,1 %), ainsi qu'au centre de l'île avec Corte (+4,1 %).



Source Urssaf - Acoff

Méthodologie

Le champ couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité en Paca et Corse dans un secteur concurrentiel, qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques (codes 751 et 752 de la NAF), l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'État ou des collectivités locales), la santé non marchande, et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Cette dernière est présente également dans le domaine des Industries Agro-Alimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers, pour lesquels la couverture de l'Urssaf n'est pas totale.

L'assiette salariale désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunérations des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. L'assiette déplafonnée inclut dorénavant les rémunérations des apprentis et les assiettes de salariés bénéficiant de diverses exonérations dont celles des CCAS et des contrats de professionnalisation. Elle se distingue de l'assiette "Contribution Sociale Généralisée", qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation.

L'effectif salarié est un effectif en fin de trimestre; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée du travail.

Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoff.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant l'assiette salariale d'une période à l'effectif moyen observé sur cette période. Il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Le glissement trimestriel compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. **Le glissement annuel** compare les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les données présentées ici sont désaisonnalisées pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi.